



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

### SERVICE NATIONAL DE LA PROMOTION RURALE ET DU CONSEIL AGRICOLE - SERPROCA

**Projet GCP/GUI/024/GFF « *Gestion Intégrée des Paysages dégradés pour des systèmes alimentaires durables et des moyens de subsistances améliorés en Guinée forestière et en Haute Guinée* »**

#### **Termes de Référence pour le recrutement des experts (international et national) pour la formation des agents du SERPROCA sur la mise en place et conduite des Champs École Paysan (CEP)**

##### **Information du poste**

**Profils recherchés :** Expert en agronomie, vulgarisation agricole ou toutes autres spécialités similaires.

**Type de contrat :** contrat de service ou prestation

**Lieu de formation :** Centre de Yatia à Faranah

**Durée de la mission :** selon le planning des activités

**Date de clôture des offres :** 01 Septembre 2025

**Date estimative de démarrage de la mission :** immédiate

##### **Source de financement**

Activité financée par la **ligne 2.1.1.3. Renforcement des capacités techniques et des moyens opérationnels des Conseillers Agricoles du SERPROCA sur la mise en place de CEP et sa conduite pour soutenir l'agriculture durable** du Budget de la convention SERPROCA / FAO.

##### **Contexte du projet**

##### **Contexte et justification de la mission**

La pertinence de cette formation se justifie par la nécessité d'implanter et de diriger des champs écoles paysans, grâce à l'adoption de bonnes pratiques agricoles pour garantir l'efficacité des plans de gestion intégrée.

En outre, le Champ École Paysan (CEP) représente un groupe de 20 à 25 personnes se réunissant une fois par semaine pour cultiver une parcelle de formation tout au long d'une saison de culture et apprendre ensemble à résoudre des problèmes de production. Le principe est de conduire une culture saine, d'observer toutes les interactions autour de la plante, d'identifier les potentialités et les contraintes, d'expérimenter des solutions et de choisir l'itinéraire technique le plus prometteur et le plus adapté au contexte du producteur et de la productrice. Le CEP facilite l'intégration de techniques en tenant compte à la fois des capacités des producteurs et des productrices, et des ressources naturelles accessibles. Il permet d'apprendre à raisonner sur les techniques de production agricole en lien avec l'écosystème. Cette approche est très bien connue et appréciée en Guinée par les services techniques, les organisations de

producteurs et les ONG. Cette approche a fait ses preuves et permet une large diffusion des meilleures pratiques.

Cette formation constitue une continuité logique de celle dédiée aux pratiques d'agriculture durable permettant aux conseillers agricoles du SERPROCA de bénéficier la formation sur la mise en place et la conduite des champs écoles paysans (CEP) afin de pouvoir valoriser avec les producteurs les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à Faranah pour les 28 conseillers agricoles. Cette formation sur toute au long de la période champ école (plusieurs mois) avec des aller/retour au centre de formation pour échanger et parfaire la formation.

Le SERPROCA se chargera de cette formation, car elle a déjà de l'expérience dans l'établissement des CEP. Cette formation permettra de partager la connaissance et l'expérience de certains agents plus largement. Pour assurer que les CEP seront établis dans les règles de l'art, un soutien par un expert international (fourniture de matériel pédagogique, suivi des progrès, etc.) et un expert national sera effectué. Des supports seront conçus et mis à disposition des apprenants.

Etant donné que le Plan Annuel 2025 envisage l'activité au titre de la formation des agents du SERPROCA sur la mise en place et conduite des Champs École Paysan (CEP), il est envisagé le recrutement d'un Consultant pour réaliser cette activité à l'intention des conseillers agricoles de la zone d'intervention du projet.

C'est dans ce contexte, que le plan d'annuel 2025 a projeté la mise en œuvre de l'activité de la formation des agents du SERPROCA sur la mise en place et conduite des Champs École Paysan (CEP) afin de répondre aux attentes dudit projet.

### **Objectif de la mission**

L'objectif de cette mission est de former des agents du SERPROCA sur la mise en place et la conduite des Champ École Paysan (CEP), afin de faciliter la diffusion auprès des agriculteurs.

### **Résultats attendus**

Les résultats sont :

- Les 28 agents du SERPROCA dans les zones concernées sont formés sur la mise en place et la conduite des Champs École Paysans (CEP) ;
- Une note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé avec un chronogramme précis sont élaborée et transmise au SERPROCA ;
- Les supports de formation conçus et mis à disposition des conseillers agricoles ;
- Le matériel pédagogique et suivi des progrès sont fournis ;
- Le rapport de formation est élaboré.

### **Fonction/Tâches/Responsabilités**



Sous l'autorité de la Direction Nationale du SERPROCA, de l'UGP et en étroite collaboration avec les parties prenantes, le Consultant groupe des experts recruté sera responsable d'assurer ladite formation.

Spécifiquement : les experts seront responsables les tâches ci-après :

- d'élaborer une note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé avec un chronogramme précis et transmettre au SERPROCA;
- de fournir le matériel pédagogique et suivi des progrès;
- de concevoir les supports de formation à cet effet et les mettre à disposition des conseillers agricole du SERPROCA;
- former 28 agents du SERPROCA dans les zones concernées SERPROCA sur la mise en place et la conduite des Champs École Paysans (CEP);
- d'élaborer le rapport de formation détaillé accompagné intégrant les images et la liste de présence etc.

### Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes et les compétences exigées se résument comme suit :

- Excellente capacité d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les produits dans les délais impartis ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Bonne aptitude à communiquer et à rédiger ;
- La connaissance des zones d'interventions du projet serait un atout.

### Qualifications requises

- Avoir Bac+5 en Agronomie, Agro-économie ou tout autre domaine pertinent ;
- Disposer d'**au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de la formation sur les bonnes pratiques agricoles** ;
- Bonne maîtrise du concept et de l'approche de la gestion des champs Écoles Paysans ;
- Les qualifications et expériences du personnel devront être justifiées par des diplômes, CV signés, ainsi que les certificats ou attestations de travail pour les prestations similaires réalisées (**au moins trois missions similaires**) ;
- La connaissance des procédures et des outils de la FAO ainsi que l'expérience acquise dans le cadre de projets antérieurs du FEM seraient un avantage.

### Langues requises

Maîtrise du français (oral et écrit) et l'anglais serait un atout.

### Dossier de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant une offre technique et une offre financière.

#### La proposition technique doit contenir :

- Une lettre, de candidature exprimant l'intérêt du groupe de consultants(es) et ses capacités à réaliser cette mission ;
- Une brève description de la méthodologie de travail et de l'approche envisagée pour exécuter le travail

selon les TDR (proposition technique), ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus dans les délais à chaque phase du processus ;

- Un CV détaillé de chaque consultant(e), indiquant les expériences dans le domaine et les références, ainsi que les copies des diplômes et attestations des services rendus ;
- Les références de missions similaires effectuées par le/la consultant(e).

**La proposition financière** doit être élaborée dans un tableau à travers le numéro d'ordre, rubriques, quantité, prix unitaire en GNF et coût total en GNF.

#### Soumission des dossiers

Les dossiers seront adressés à Madame la Directrice Nationale du Service National de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole « SERPROCA ».

La soumission se fera uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : [yataissata@yahoo.fr](mailto:yataissata@yahoo.fr)

**Pour tout renseignement sur le Terme de Référence (tdr), contacter madame la Directrice Nationale du Service National de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole « SERPROCA ».**

Adresse : e-mail : [yataissata@yahoo.fr](mailto:yataissata@yahoo.fr); Tel : 622 51 42 34

**La date limitée de dépôt des offres est fixée au 16 septembre 2025 à 00 heure GMT**

LA DIRECTRICE NATIONALE

